

Femme seule mala en france

Par aihar, le 16/03/2013 à 14:40

Bonjour ma fille seule en france malada hospitaliser dans un hopital psychiatrie generale a hericourt franch comte son pere maintenant il a eu son visa il est l a bas est ce qu il peut rester aussi longtemps avec elle lorsquelle sort de l hopital meme si son visa aura ses fin

Par citoyenalpha, le 17/03/2013 à 15:03

Bonjour

le père devra demander la prolongation de son visa en préfecture. Attention il conviendra d'en faire la demande avant l'expiration de ce dernier. En tout état de cause il conviendra de respecter la décision de la préfecture.

Restant à votre disposition.